

## Les migrants paient le prix fort de la coopération entre l'UE et les garde-côtes libyens

PAR MATHILDE MATHIEU  
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 28 JUIN 2018

Nombre de dirigeants européens appellent à une « coopération » renforcée avec les garde-côtes libyens. Mais une fois interceptés en mer, ces migrants sont renvoyés dans des centres de détention indignes et risquent de retomber aux mains de trafiquants.

C'est un peu la bouée de sauvetage des dirigeants européens. La « coopération » avec la Libye et ses légions de garde-côtes reste l'une des dernières politiques à faire consensus dans les capitales de l'UE, s'agissant des migrants. Initiée en 2016 pour favoriser l'interception d'embarcations avant leur entrée dans les eaux à responsabilité italienne ou maltaise, elle a fait chuter le nombre d'arrivées en Europe.

Emmanuel Macron en particulier s'en est félicité, mardi 26 juin, depuis le Vatican : « *La capacité à fermer cette route [entre la Libye et l'Italie, ndlr] est la réponse la plus efficace* » au défi migratoire. Selon lui, ce serait même « *la plus humaine* ». Alors qu'un Conseil européen crucial s'ouvre ce jeudi 28 juin, le président français appelle donc à « *renforcer* » cette coopération avec Tripoli.

Convaincu qu'il faut laisser les Libyens travailler, il s'en est même pris, mardi, aux bateaux humanitaires et en particulier au *Lifeline*, le navire affrété par une ONG allemande **qui a débarqué 233 migrants mercredi soir à Malte** (après une semaine d'attente en mer et un blocus de l'Italie), l'accusant d'être « *intervenu en contravention de toutes les règles et des*

*garde-côtes libyens* ». Lancé, Emmanuel Macron est allé jusqu'à reprocher aux bateaux des ONG de faire « *le jeu des passeurs* ».



Le président Macron reçu mardi 26 juin 2018 par le pape au Vatican © Reuters

Inédite dans sa bouche (mais entendue mille fois dans les diatribes de l'extrême droite transalpine), cette sentence fait depuis bondir les organisations humanitaires les unes après les autres, au point que Médecins sans frontières (qui affrète l'*Aquarius* avec SOS Méditerranée), Amnesty International France, La Cimade et Médecins du monde réclament désormais un rendez-vous à l'Élysée, se disant « *consternées* ».

Ravi, lui, le ministre de l'intérieur italien et leader d'extrême droite, Matteo Salvini, en a profité pour annoncer mercredi un don exceptionnel **en faveur des garde-côtes de Tripoli**, auxquels il avait rendu visite l'avant-veille : 12 navires de patrouille, une véritable petite flotte.

En deux ans, la coopération avec ce pays de furie qu'est la Libye post-Kadhafi semble ainsi devenue la solution miracle, « *la plus humaine* » même, que l'UE ait dénichée face au défi migratoire en Méditerranée centrale. Comment en est-on arrivé là ? Jusqu'où va cette « *coopération* » qualifiée de « *complicité* » par certaines ONG ? Quels sont ses résultats ?

### • Déjà 8 100 interceptions en mer

À ce jour, en 2018, environ 16 000 migrants ont réussi à traverser jusqu'en Italie, soit une baisse de 77 % par rapport à l'an dernier. Sur ce point, Emmanuel Macron a raison : « *Nous avons réduit les flux.* » Les raisons, en réalité, sont diverses. Mais de fait, plus de 8 100 personnes parties de Libye ont déjà été rattrapées par les garde-côtes du pays cette année et ramenées à terre, d'après le Haut Commissariat aux réfugiés (le HCR). Contre 800 en 2015.

Dans les écrits de cette agence de l'ONU, ces migrants sont dits « sauvés/interceptés », sans qu'il soit tranché entre ces deux termes, ces deux réalités. À lui seul, ce « / » révèle toute l'ambiguïté des politiques de coopération de l'UE : si Bruxelles aime penser que ces vies sont sauvées, les ONG soulignent qu'elles sont surtout ramenées en enfer. Certains, d'ailleurs, préfèrent sauter de leur bateau pneumatique en pleine mer plutôt que retourner en arrière.

### • En Libye, l'« abominable » sort des migrants (source officielle)

Pour comprendre les critiques des ONG, il faut rappeler les conditions inhumaines dans lesquelles les exilés survivent dans cet « État tampon », aujourd'hui dirigé par un gouvernement d'union nationale ultra contesté (basé à Tripoli), sans contrôle sur des parts entières du territoire. « *Ce que nous entendons dépasse l'entendement, rapporte* l'un des infirmiers de l'*Aquarius*, qui fut du voyage jusqu'à Valence. *Les migrants subsahariens sont affamés, assoiffés, torturés.* » Parmi les 630 passagers débarqués en Espagne, l'une de ses collègues **raconte** avoir identifié de nombreux « *survivants de violences sexuelles* », « *des femmes et des hommes à la fois, qui ont vécu le viol et la torture sexuelle comme méthodes d'extorsion de fonds* », les familles étant souvent soumises au chantage par téléphone. Un diagnostic dicté par l'émotion ? Des exagérations de rescapés ?

Le même constat a été officiellement dressé, dès janvier 2017, par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU. « *Les migrants se trouvant sur le sol libyen sont victimes de détention arbitraire dans des conditions inhumaines, d'actes de torture, notamment de violence sexuelle, d'enlèvements visant à obtenir une rançon, de racket, de travail forcé et de meurtre* », peut-on lire dans son rapport, où l'on distingue les centres de détention officiels dirigés par le Service de lutte contre la migration illégale (relevant du ministère de l'intérieur) et les prisons clandestines tenues par des milices armées.

Même dans les centres gouvernementaux, les exilés « *sont détenus arbitrairement sans la moindre procédure judiciaire, en violation du droit libyen et*

*des normes internationales des droits de l'homme.* (...) Ils sont souvent placés dans des entrepôts dont les conditions sont abominables (...). Des surveillants refusent aux migrants l'accès aux toilettes, les obligeant à uriner et à déféquer [là où ils sont]. Dans certains cas, les migrants souffrent de malnutrition grave [environ un tiers de la ration calorique quotidienne minimale]. Des sources nombreuses et concordantes [évoquent] la commission d'actes de torture, notamment des passages à tabac, des violences sexuelles et du travail forcé ».

Sachant qu'il y a pire à côté : « *Des groupes armés et des trafiquants détiennent d'autres migrants dans des lieux non officiels.* » Certaines de ces milices, d'ailleurs, « *opèrent pour le compte de l'État* » ou pour « *des agents de l'État* », pointe le rapport. Le marché du kidnapping, de la vente et de la revente, est florissant. C'est l'enfer sans même Lucifer pour l'administrer.

**En mai dernier**, par exemple, une centaine de migrants a réussi à s'évader d'une prison clandestine de la région de Bani Walid, où MSF gère une clinique de jour. « *Parmi les survivants que nous avons soignés, des jeunes de 16 à 18 ans en majorité, certains souffrent de blessures par balles, de fractures multiples, de brûlures*, témoigne Christophe Biteau, chef de mission de l'ONG en Libye. *Certains nous racontent avoir été baladés, détenus, revendus, etc., pendant trois ans.* » Parfois, MSF recueille aussi des migrants relâchés « *spontanément* » par leurs trafiquants : « *Un mec qui commence à tousser par exemple, ils n'en veulent plus à cause des craintes de tuberculose. Pareil en cas d'infections graves. Il y a comme ça des migrants, sur lesquels ils avaient investi, qu'ils passent par "pertes et profits", si j'ose dire.* »

Depuis 2017, et surtout les images d'un marché aux esclaves diffusées sur CNN, les pressions de l'ONU comme de l'UE se sont toutefois multipliées sur le gouvernement de Tripoli, afin qu'il s'efforce de vider les centres officiels les plus honteux – 18 ont été fermés, d'après un bilan de mars dernier. Mais dans un rapport récent, **daté de mai 2018**, le secrétaire général

de l'ONU persiste : « *Les migrants continuent d'être sujets (...) à la torture, à du rançonnement, à du travail forcé et à des meurtres* », dans des « *centres officiels et non officiels* ». Les auteurs? « *Des agents de l'État, des groupes armés, des trafiquants, des gangs criminels* », encore et encore.

Au 21 juin, plus de 5 800 personnes étaient toujours détenues dans les centres officiels. « *Nous en avons répertorié 33, dont 4 où nous avons des difficultés d'accès* », précise l'envoyé spécial du HCR pour la situation en Méditerranée centrale, Vincent Cochetel, qui glisse au passage : « *Il est arrivé que des gens disparaissent après nous avoir parlé.* » Surtout, ces derniers jours, avec la fin du ramadan et les encouragements des dirigeants européens adressés aux garde-côtes libyens, ces centres de détention se remplissent à nouveau.

### • Un retour automatique en détention

Car c'est bien là, dans ces bâtiments gérés par le ministère de l'intérieur, que sont théoriquement renvoyés les migrants « *sauvés/interceptés* » en mer. Déjà difficile, cette réalité en cache toutefois une autre. « *Les embarcations des migrants décollent en général de Libye en pleine nuit*, raconte Christophe Biteau, de MSF. *Donc les interceptions par les garde-côtes se font vers 2 h ou 3 h du matin et les débarquements vers 6 h. Là, avant l'arrivée des services du ministère de l'intérieur libyen et du HCR (dont la présence est autorisée sur la douzaine de plateformes de débarquement utilisées), il y a un laps de temps critique.* » Où tout peut arriver.



L'arrivée à Malte, mercredi 27 juin 2018, des migrants sauvés par le navire humanitaire «Lifeline» © Reuters

Certains migrants de la Corne de l'Afrique (Érythrée, Somalie, etc.), réputés plus « solvables » que d'autres parce qu'ils auraient des proches en Europe jouissant déjà du statut de réfugiés, racontent avoir été rachetés à des garde-côtes par des trafiquants. Ces

derniers répercutaient ensuite le prix d'achat de leur « marchandise » sur le tarif de la traversée, plus chère à la seconde tentative... Si Christophe Biteau ne peut témoigner directement d'une telle corruption de garde-côtes, il déclare sans hésiter : « *Une personne ramenée en Libye peut très bien se retrouver à nouveau dans les mains de trafiquants.* »

Au début du mois de juin, le Conseil de sécurité de l'ONU (rien de moins) a voté des sanctions à l'égard de six trafiquants de migrants (gel de comptes bancaires, interdiction de voyager, etc.), dont le chef d'une unité de... garde-côtes. D'autres de ses collègues ont été suspectés par les ONG de laisser passer les embarcations siglées par tel ou tel trafiquant, contre rémunération.

En tout cas, parmi les migrants interceptés et ramenés à terre, « *il y a des gens qui disparaissent dans les transferts vers les centres de détention* », confirme Vincent Cochetel, l'envoyé spécial du HCR. « *Sur les plateformes de débarquement, on aimerait donc mettre en place un système d'enregistrement biométrique, pour essayer de retrouver ensuite les migrants dans les centres, pour protéger les gens. Pour l'instant, on n'a réussi à convaincre personne.* » Les « *kits médicaux* » distribués sur place, financés par l'UE, certes utiles, ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.

### • Des entraînements financés par l'UE

Dans le cadre de l'opération Sophia (théoriquement destinée à lutter contre les passeurs et trafiquants dans les eaux internationales de la Méditerranée), Bruxelles a surtout décidé, en juin 2016, d'initier un programme de formation des garde-côtes libyens, qui a démarré l'an dernier et déjà bénéficié à 213 personnes. C'est que, souligne-t-on à Bruxelles, les marines européennes ne sauraient intervenir elles-mêmes dans les eaux libyennes.

Il s'agit à la fois d'entraînements pratiques et opérationnels (l'abordage de canots, par exemple) visant à réduire les risques de pertes humaines durant les interventions, et d'un enseignement juridique (droit maritimes, droits humains, etc.), notamment à destination de la hiérarchie. D'après la commission européenne, tous les garde-côtes

bénéficiaires subissent un « check de sécurité » avec vérifications auprès d'Interpol et Europol, voire des services de renseignement des États membres, pour écarter les individus les plus douteux.

Il faut dire que les besoins de « formation » sont – pour le moins – criants. À plusieurs reprises, des navires humanitaires ont été témoins d'interceptions violentes, sinon criminelles. **Sur une vidéo** filmée depuis le *Sea Watch* (ONG allemande) en novembre dernier, on a vu des garde-côtes frapper certains des migrants repêchés, puis redémarrer alors qu'un homme restait suspendu à l'échelle de bâbord, sans qu'aucun Zodiac de secours ne soit jamais mis à l'eau. « *Ils étaient cassés* », ont répondu les Libyens.



Un «sauvetage» effectué en novembre 2017 par des garde-côtes Libyens © Extrait d'une vidéo publiée par l'ONG allemande Sea Watch

Interrogée sur le coût global de ces formations, la commission indique qu'il est impossible à chiffrer, Frontex (l'agence de garde-côtes européenne) pouvant participer aux sessions, tel État membre fournir un bateau, tel autre un avion pour trimballer les garde-côtes, etc.

#### • La fourniture d'équipements en direct

En décembre, un autre programme a démarré, plus touffu, financé cette fois *via* le « Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique » (le fonds d'urgence européen mis en place en 2015 censément pour prévenir les causes profondes des migrations irrégulières et prendre le problème à la racine). Cette fois, il s'agit non plus seulement de « *formation* », mais de « *renforcement des capacités opérationnelles* » des garde-côtes libyens, avec des aides directes à l'équipement de bateaux (gilets, canots pneumatiques, appareils de communication, etc.), à l'entretien des navires, mais aussi à l'équipement des salles de contrôle à terre, avec un objectif clair en ligne de mire : aider la Libye à créer un « centre de coordination de sauvetage maritime » en bonne et due forme,

pour mieux proclamer une « zone de recherche et sauvetage » officielle, au-delà de ses seules eaux territoriales actuelles. La priorité, selon la commission à Bruxelles, reste de « *sauver des vies* ».

Budget annoncé : 46 millions d'euros avec un co-financement de l'Italie, chargée de la mise en œuvre. À la marge, les garde-côtes libyens peuvent d'ailleurs profiter d'autres programmes européens, tel « *Seahorse* », pour de l'entraînement à l'utilisation de radars.

L'Italie, elle, va encore plus loin. D'abord, elle fournit des bateaux aux garde-côtes. Surtout, en 2017, le ministre de l'intérieur transalpin a rencontré les maires d'une dizaine de villes libyennes en leur faisant miroiter l'accès au Fonds fiduciaire pour l'Afrique de l'UE, en contrepartie d'un coup de main contre le trafic de migrants. Et selon diverses enquêtes (**notamment des agences de presse Reuters et AP**), un *deal* financier secret aurait été conclu à l'été 2017 entre l'Italie et des représentants de milices, à l'époque maîtresses des départs d'embarcations dans la région de Sabratha. Rome a toujours démenti, mais les appareillages dans ce coin ont brutalement cessé pour redémarrer un peu plus loin. **Au bénéfice d'autres milices.**

#### • L'aide à l'exfiltration de migrants

En même temps, comme personne ne conteste plus l'enfer des conditions de détention et que tout le monde s'efforce officiellement de vider les centres du régime en urgence, l'UE travaille aussi à la « *réinstallation* » en Europe des exilés accessibles au statut de réfugié, ainsi qu'au rapatriement dans leur pays d'origine des migrants dits « *économiques* » (sur la base du volontariat en théorie). Dans le premier cas, l'UE vient en soutien du HCR ; dans le second cas, en renfort de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'objectif affiché est limpide : épargner des prises de risque en mer inutiles aux réfugiés putatifs (Érythréens, Somaliens, etc.), comme à ceux dont la demande à toutes les chances d'être déboutée une

fois parvenus en Europe, comme les Ivoiriens par exemple. Derrière les éléments de langage, que disent les chiffres ?

Selon le HCR, seuls 1 730 réfugiés et demandeurs d'asile prioritaires ont pu être évacués depuis novembre 2017, quelques-uns directement de la Libye vers l'Italie (312) et la Roumanie (10), mais l'essentiel vers le Niger voisin, où les autorités ont accepté d'accueillir une plateforme d'évacuations de 1 500 places en échange de promesses de « réinstallations » rapides derrière, dans certains pays de l'UE.

Et c'est là que le bât blesse. Paris, par exemple, s'est engagé à faire venir 3 000 réfugiés de Niamey (Niger), mais n'a pas tenu un vingtième de sa promesse. L'Allemagne ? Zéro.

« *On a l'impression qu'une fois qu'on a évacué de Libye, la notion d'urgence se perd* », regrette Vincent Cochetel, du HCR. Une centaine de migrants, surtout des femmes et des enfants, ont encore été sortis de Libye le 19 juin par avion. « *Mais on va arrêter puisqu'on n'a plus de places* [à Niamey], pointe le représentant du HCR. *L'heure de vérité approche. On ne peut pas demander au Niger de jouer ce rôle si on n'est pas sérieux derrière, en termes de réinstallations. Je rappelle que le Niger a plus de réfugiés sur son territoire que la France par exemple, qui fait quand même des efforts, c'est vrai. Mais on aimerait que ça aille beaucoup plus vite.* » Le HCR discute d'ailleurs avec d'autres États africains pour créer une seconde « plateforme d'évacuation » de Libye, mais l'exemple du Niger, embourré, ne fait pas envie.

Quant aux rapatriements vers les pays d'origine des migrants dits « économiques », mis en œuvre avec l'OIM (autre agence onusienne), les chiffres

atteignaient 8 546 à la mi-juin. « *On peut questionner le caractère volontaire de certains de ces rapatriements*, complète Christophe Biteau, de MSF. *Parce que vu les conditions de détention en Libye, quand on te dit : "Tu veux que je te sorte de là et que je te ramène chez toi ?" ... Ce n'est pas vraiment un choix.* » D'ailleurs, d'après l'OIM, les rapatriés de Libye sont d'abord Nigérians, puis Soudanais, alors même que les ressortissants du Soudan accèdent à une protection de la France dans 75 % des cas lorsqu'ils ont l'opportunité de voir leur demande d'asile examinée.

En résumé, sur le terrain, la priorité des États de l'UE va clairement au renforcement du mur de la Méditerranée et de ses Cerbère, tandis que l'extraction de réfugiés, elle, reste cosmétique. Pour Amnesty International, cette attitude de l'Union, et de l'Italie au premier chef, serait scandaleuse : « *Dans la mesure où ils ont joué un rôle dans l'interception des réfugiés et des migrants, et dans la politique visant à les contenir en Libye, ils partagent avec celle-ci la responsabilité des détentions arbitraires, de la torture et autres mauvais traitements infligés* », tance un rapport de l'association publié en décembre dernier.

Pour le réseau Migreurop (regroupant chercheurs et associations spécialisés), « *confier le contrôle des frontières maritimes de l'Europe à un État non signataire de la Convention de Genève [sur les droits des réfugiés, ndlr] s'apparente à une politique délibérée de contournement des textes internationaux et à une sous-traitance des pires violences à l'encontre des personnes exerçant leur droit à émigrer* ». Pas sûr que les conclusions du conseil européen de jeudi et vendredi donnent, à ces organisations, la moindre satisfaction.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.